

WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version 5.2 Date de révision: 13.03.2017 Numéro de la FDS: 916501-00003 Date de dernière parution: 25.10.2016
Date de la première version publiée: 12.11.2013

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Code du produit : 5918 212 300 A

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Adhésifs

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Würth France SA
Z.I.Ouest, Rue Georges Besse
67158 Erstein

Téléphone : +33 (0)388 64 53 00

Téléfax : +33 (0)388 64 62 00

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : prodsafe@wuerth.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (France) +33 (0)1 45 42 59 59. Nancy Anti-poisons Center (24/7) +33 (0)3 83 32 36 36 bnpc@chu-nancy.fr

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3 H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version 5.2 Date de révision: 13.03.2017 Numéro de la FDS: 916501-00003 Date de dernière parution: 25.10.2016
Date de la première version publiée: 12.11.2013

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

Prévention:

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Diméthacrylate de tétraméthylène

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Diméthacrylate de tétraméthylène	2082-81-7 218-218-1 01-2119967415-30	Skin Sens. 1B; H317	>= 10 - < 20
vinyltoluène	25013-15-4 246-562-2 01-2119622074-50	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H332 Skin Irrit. 2; H315	>= 1 - < 10

WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version 5.2 Date de révision: 13.03.2017 Numéro de la FDS: 916501-00003 Date de dernière parution: 25.10.2016
Date de la première version publiée: 12.11.2013

		Eye Irrit. 2; H319 Asp. Tox. 1; H304	
Quartz	14808-60-7 238-878-4	STOT RE 1; H372	>= 1 - < 10
2,2'-[(4-méthylphényl)imino]biséthanol	3077-12-1 221-359-1	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318	>= 1 - < 3
1,4-naphtoquinone	130-15-4 204-977-6	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 1; H330 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317 STOT SE 3; H335 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 0,025 - < 0,1

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé lorsqu'un risque d'exposition existe.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau.
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.
Faire appel à une assistance médicale.
Laver les vêtements avant de les remettre.
Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 25.10.2016
5.2	13.03.2017	916501-00003	Date de la première version publiée: 12.11.2013

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques : Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Aucun(e) à notre connaissance.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone
Oxydes d'azote (NO_x)
Oxydes de métaux
Oxydes de silicium

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.
Évacuer la zone.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière d'équipement de protection.

WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 25.10.2016
5.2	13.03.2017	916501-00003	Date de la première version publiée: 12.11.2013

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Des réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les sections 13 et 15 de cette fiche de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les sections: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures techniques à la section CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Ne pas avaler. Éviter tout contact avec les yeux. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.

Mesures d'hygiène : S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.

WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version 5.2 Date de révision: 13.03.2017 Numéro de la FDS: 916501-00003 Date de dernière parution: 25.10.2016
Date de la première version publiée: 12.11.2013

		peau	systemiques	p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	4,3 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systemiques	2,5 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systemiques	2,5 mg/kg p.c./jour
vinyltoluène	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	37 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	37 mg/m3
Dioxyde de titane	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	10 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systemiques	700 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Diméthacrylate de tétraméthylène	Eau douce	0,087 mg/l
	Eau de mer	0,009 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,098 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	20 mg/l
	Sédiment d'eau douce	3,12 mg/kg
	Sédiment marin	0,312 mg/kg
	Sol	0,573 mg/kg
vinyltoluène	Eau douce	0,0498 mg/l
	Eau de mer	0,002 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,013 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	1 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,684 mg/kg
	Sédiment marin	0,0684 mg/kg
	Sol	0,133 mg/kg
	Oral(e) (Empoisonnement secondaire)	2,5 Aliments mg / kg
Dioxyde de titane	Eau douce	0,184 mg/l
	Eau de mer	0,0184 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,193 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1000 mg/kg
	Sédiment marin	100 mg/kg
	Sol	100 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
Réduire au minimum les concentrations d'exposition au travail.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Porter les équipements de protection individuelle suivants:
Lunettes de protection

WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 25.10.2016
5.2	13.03.2017	916501-00003	Date de la première version publiée: 12.11.2013

Protection des mains	
Matériel	: Caoutchouc nitrile
Délai de rupture	: > 480 min
Épaisseur du gant	: 0,5 mm
Directive	: DIN EN 374
Matériel	: Gants résistant aux produits chimiques
Remarques	: Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Le temps de pénétration n'a pas été déterminé pour le produit. Changer souvent de gants! Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur la résistance aux produits chimiques des gants de protection indiqués ci-dessus. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
Protection de la peau et du corps	: Choisissez des vêtements de protection appropriés sur base des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel d'exposition locale. Il est important d'éviter tout contact avec la peau en utilisant des vêtements de protection imperméables (gants, tabliers, bottes, etc.).
Protection respiratoire	: Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.
Filtre de type	: Particules organiques et vapeur de type organique (A-P)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: Solide pâteux
Couleur	: beige
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	: Donnée non disponible
Point initial d'ébullition et in-	: Donnée non disponible

WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 25.10.2016
5.2	13.03.2017	916501-00003	Date de la première version publiée: 12.11.2013

tervalle d'ébullition

Point d'éclair	:	Non applicable
Taux d'évaporation	:	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non classé comme danger d'inflammabilité
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Non applicable
Densité de vapeur relative	:	Non applicable
Densité	:	1,50 - 1,70 g/cm ³ (20 °C)
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	insoluble (20 °C)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité Viscosité, cinématique	:	Non applicable
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

9.2 Autres informations

Taille des particules	:	Donnée non disponible
-----------------------	---	-----------------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité

WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version 5.2 Date de révision: 13.03.2017 Numéro de la FDS: 916501-00003 Date de dernière parution: 25.10.2016
Date de la première version publiée: 12.11.2013

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Peut réagir avec les agents oxydants forts.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables : Contact avec la peau
Ingestion
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

Diméthacrylate de tétraméthylène:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 10.066 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

vinyltoluène:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 3.300 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 17 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 25.10.2016
5.2	13.03.2017	916501-00003	Date de la première version publiée: 12.11.2013

Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 4.500 mg/kg

Quartz:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

2,2'-[(4-méthylphényl)imino]biséthanol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 423
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

1,4-naphtoquinone:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 190 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 0,046 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Diméthacrylate de tétraméthylène:

Espèce: Lapin
Résultat: Pas d'irritation de la peau

vinyltoluène:

Résultat: Irritation de la peau

2,2'-[(4-méthylphényl)imino]biséthanol:

Méthode: OCDE ligne directrice 439
Résultat: Irritation de la peau
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

1,4-naphtoquinone:

Espèce: Lapin
Résultat: Irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 25.10.2016
5.2	13.03.2017	916501-00003	Date de la première version publiée: 12.11.2013

Composants:

Diméthacrylate de tétraméthylène:

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

vinyltoluène:

Résultat: Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

2,2'-[(4-méthylphényl)imino]biséthanol:

Méthode: Cornée bovine (BCOP)

Résultat: Effets irréversibles sur les yeux

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

1,4-naphtoquinone:

Espèce: Lapin

Résultat: Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Diméthacrylate de tétraméthylène:

Type de Test: Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Souris

Méthode: OCDE ligne directrice 429

Résultat: positif

Evaluation: Taux de sensibilisation de la peau bas à modéré, probable ou prouvé, chez l'homme

2,2'-[(4-méthylphényl)imino]biséthanol:

Type de Test: Test de Maximalisation

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

1,4-naphtoquinone:

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Cochon d'Inde

Résultat: positif

WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version 5.2 Date de révision: 13.03.2017 Numéro de la FDS: 916501-00003 Date de dernière parution: 25.10.2016
Date de la première version publiée: 12.11.2013

Evaluation: Sensibilisation de la peau probable ou prouvée chez l'homme

Mutagenicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Diméthacrylate de tétraméthylène:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

: Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif

: Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

vinyltoluène:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

: Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Mutagenicité (Essai cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - Analyse chromosomique)
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

2,2'-[(4-méthylphényl)imino]biséthanol:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version 5.2 Date de révision: 13.03.2017 Numéro de la FDS: 916501-00003 Date de dernière parution: 25.10.2016
Date de la première version publiée: 12.11.2013

1,4-naphtoquinone:

- Génotoxicité in vitro :
- : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: équivoque
 - : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Résultat: négatif
 - : Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Résultat: négatif
- Génotoxicité in vivo :
- : Type de Test: Échange de chromatides soeurs sur moelles osseuses de mammifères
Espèce: Hamster chinois
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

vinyltoluène:

Espèce: Rat
Voie d'application: Inhalation (vapeur)
Durée d'exposition: 103 semaines
Résultat: négatif

Quartz:

Espèce: Humain
Voie d'application: Inhalation (poussière/buée/fumée)
Résultat: positif
Remarques: IARC: (Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer)
Les substances sont inextricablement liées aux produits et ne contribuent donc pas aux risques d'inhalation des poussières.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Diméthacrylate de tétraméthylène:

- Effets sur la fertilité :
- : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 422
Résultat: négatif
- Incidences sur le dévelop- :
- : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées

WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 25.10.2016
5.2	13.03.2017	916501-00003	Date de la première version publiée: 12.11.2013

pement du fœtus : avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 422
Résultat: négatif

vinyltoluène:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

2,2'-[(4-méthylphényl)imino]biséthanol:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Essai de dépistage de toxicité pour la reproduction et le développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 421
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Essai de dépistage de toxicité pour la reproduction et le développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 421
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

1,4-naphtoquinone:

Evaluation: Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 25.10.2016
5.2	13.03.2017	916501-00003	Date de la première version publiée: 12.11.2013

Composants:

Quartz:

Voies d'exposition: Inhalation (poussière/buée/fumée)

Organes cibles: Poumons

Evaluation: Des effets significativement dangereux pour la santé sont démontrés chez les animaux à des concentrations de 0,02 mg/l/6h/d ou moins.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Diméthacrylate de tétraméthylène:

Espèce: Rat

NOAEL: 300 mg/kg

Voie d'application: Ingestion

Durée d'exposition: 33 jours

Méthode: OCDE ligne directrice 422

Quartz:

Espèce: Humain

LOAEL: 0,053 mg/m³

Voie d'application: Inhalation (poussière/buée/fumée)

Remarques: Les substances sont inextricablement liées aux produits et ne contribuent donc pas aux risques d'inhalation des poussières.

2,2'-[(4-méthylphényl)imino]biséthanol:

Espèce: Rat

NOAEL: \geq 75 mg/kg

Voie d'application: Ingestion

Durée d'exposition: 28 jours

Méthode: OCDE ligne directrice 407

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

vinyltoluène:

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 25.10.2016
5.2	13.03.2017	916501-00003	Date de la première version publiée: 12.11.2013

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

Diméthacrylate de tétraméthylène:

- Toxicité pour les poissons : CE50 (Leuciscus idus(Ide)): 32,5 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: DIN 38412
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité pour les algues : EC10 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 4,35 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- CE50r (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 9,79 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : EC10: 7,51 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

vinyltoluène:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 5,2 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1,3 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 2,6 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 1,6 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Quartz:

Évaluation Ecotoxicologique

- Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Aucune toxicité à la limite de solubilité aquatique

WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version 5.2 Date de révision: 13.03.2017 Numéro de la FDS: 916501-00003 Date de dernière parution: 25.10.2016
Date de la première version publiée: 12.11.2013

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Aucune toxicité à la limite de solubilité

2,2'-[(4-méthylphényl)imino]biséthanol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 140 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour les algues : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 10,8 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

EC10 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 8,1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour les microorganismes : NOEC : 499 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 100 mg/l
Durée d'exposition: 8 jr
Espèce: Danio rerio (poisson zèbre)
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 13 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

1,4-naphtoquinone:

Toxicité pour les algues : CE50 : 0,011 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Facteur M (Toxicité aiguë) : 10

WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version 5.2 Date de révision: 13.03.2017 Numéro de la FDS: 916501-00003 Date de dernière parution: 25.10.2016
Date de la première version publiée: 12.11.2013

pour le milieu aquatique)

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

Diméthacrylate de tétraméthylène:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 84 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE ligne directrice 310

vinyltoluène:

Biodégradabilité : Résultat: dégradable rapidement

2,2'-[(4-méthylphényl)imino]biséthanol:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 24 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

Diméthacrylate de tétraméthylène:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,1

vinyltoluène:

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)
Facteur de bioconcentration (FBC): <= 180

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,35

2,2'-[(4-méthylphényl)imino]biséthanol:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1,09

1,4-naphtoquinone:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1,8

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 25.10.2016
5.2	13.03.2017	916501-00003	Date de la première version publiée: 12.11.2013

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non pertinent

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

- | | | |
|-----------------------|---|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Produit | : | Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.
Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets. |
| Emballages contaminés | : | Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé. |
| Code des déchets | : | Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions:

produit usagé
080409, déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

produit inutilisé
080409, déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

emballages souillés
150110, emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus |
-

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 25.10.2016
5.2	13.03.2017	916501-00003	Date de la première version publiée: 12.11.2013

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.
Non applicable

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : 25

Composés organiques volatils : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)
Contenu en composés organiques volatils (COV): 4,80 %

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 25.10.2016
5.2	13.03.2017	916501-00003	Date de la première version publiée: 12.11.2013

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H226	:	Liquide et vapeurs inflammables.
H301	:	Toxique en cas d'ingestion.
H302	:	Nocif en cas d'ingestion.
H304	:	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	:	Provoque une irritation cutanée.
H317	:	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	:	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	:	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	:	Mortel par inhalation.
H332	:	Nocif par inhalation.
H335	:	Peut irriter les voies respiratoires.
H372	:	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.
H400	:	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	:	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	:	Toxicité aiguë
Aquatic Acute	:	Toxicité aiguë pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	:	Toxicité chronique pour le milieu aquatique
Asp. Tox.	:	Danger par aspiration
Eye Dam.	:	Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	:	Irritation oculaire
Flam. Liq.	:	Liquides inflammables
Skin Irrit.	:	Irritation cutanée
Skin Sens.	:	Sensibilisation cutanée
STOT RE	:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
STOT SE	:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
FR VLE	:	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
FR VLE / VME	:	Valeur limite de moyenne d'exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre inter-

WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 25.10.2016
5.2	13.03.2017	916501-00003	Date de la première version publiée: 12.11.2013

national de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Classification du mélange:

Eye Irrit. 2	H319
Skin Sens. 1	H317
Aquatic Chronic 3	H412

Procédure de classification:

Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les points sur lesquels on a apporté des modifications par rapport à la version précédente sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 25.10.2016
5.2	13.03.2017	916501-00003	Date de la première version publiée: 12.11.2013
